



## Musée lorrain : un nouvel avant-projet qui persiste à ignorer l'ensemble inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco

Les groupes majoritaires du conseil municipal de Nancy ont approuvé le 12 avril dernier un nouvel avant-projet pour la restructuration du Musée lorrain... qui n'est malheureusement qu'une variante édulcorée du précédent et très mauvais projet.

En effet, cette nième version repose toujours sur la création de vastes surfaces en sous-sol alors que la présence d'eau a été attestée depuis longtemps dans plusieurs endroits de

part et d'autre de la Grande-Rue. Impliquant obligatoirement la réalisation d'un cuvelage très coûteux, la création de ce sous-sol risque de porter atteinte aux fondations de la partie la plus ancienne du Palais des ducs de Lorraine et du bâtiment Morey et d'engendrer des surcoûts au moment des travaux. Ce parti pris conduira également à la réalisation d'un jardin sur dalle interdisant toute plantation d'arbres en pleine terre (belle vision

« écologique » !) et rendant impossible toute valorisation sérieuse et didactique des vestiges archéologiques présents dans le sol. Quant à la galerie en verre qui remplacera le « bâtiment serre » fort justement critiqué, a-t-elle une autre justification qu'apporter une touche soi-disant « moderne » dans ce lieu historique, au mépris de la Charte de Venise ?



Comme l'ont souligné dès le lancement du projet, en 2012, plusieurs personnalités et associations nancéiennes, dont le Collectif Emmanuel-Héré, de même que la pétition initiée par la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), qui a rassemblé plus de 2 500 signatures, en 2014, ou encore plusieurs membres éminents de la Commission nationale des monuments historiques, dans sa

séance du 8 septembre 2014, pourquoi créer des surfaces enterrées dans un sous-sol incertain alors qu'on dispose tout à côté du magnifique bâtiment du Palais du Gouvernement et de ses dépendances ?

Envisager le redéploiement du Musée lorrain en utilisant ces deux bâtiments permettrait non seulement d'éviter tout risque d'aléas au moment du chantier, mais plus fondamentalement d'intégrer deux pages importantes de

l'histoire de la ville : d'une part, celle du duché de Lorraine, dont témoigne le Palais des ducs de Lorraine, situé en bordure du tracé fondateur de la ville qu'est la Grande-Rue ; d'autre part, celle de son annexion par le royaume de France, avec le Palais du Gouvernement, positionné à l'une des extrémités de l'ensemble monumental voulu par le dernier duc de Lorraine, Stanislas Leszczyński, et dessiné par son architecte Emmanuel

Héré ensemble inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Il est désespérant de constater que la nouvelle équipe municipale persiste à ignorer l'évidence d'une telle vision qui permettrait aux visiteurs du Musée lorrain, et tout particulièrement aux touristes attirés par le label Unesco, de s'imprégner physiquement et visuellement de ces deux pages majeures de l'histoire de la ville en parcourant les différentes salles d'exposition. La volonté de minimiser l'impact de la voiture dans le centre ancien amplifierait plus encore la force d'un tel projet en rendant la Grande-Rue et l'Hémicycle de la place de la Carrière prioritairement aux piétons. Au-delà, pourquoi ne pas envisager à terme la création d'un véritable enclos muséal associant le Palais ducal, le Palais du Gouvernement, l'église et le couvent des Cordeliers, ainsi que l'ancienne Gendarmerie, ensemble qui pourrait s'ouvrir sur différents jardins intérieurs aménagés en rapport avec l'histoire particulière de chaque

bâtiment ? Vouloir être moderne à tout prix en imitant le dispositif du musée du Louvre, totalement disproportionné ici, ou apparaître comme un bon gestionnaire qui veut « aller vite » sur ce dossier (*dixit* Mathieu Klein) ne peuvent pas constituer un horizon acceptable pour le redéploiement du Musée lorrain, inclus – doit-on le rappeler ? –, dans la « zone tampon » du périmètre des trois places inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Le conseil municipal de Nancy doit interrompre les études sur la base du nouvel avant-projet et s'orienter vers une solution enfin digne du caractère exceptionnel des lieux, comme cela a été montré à maintes reprises depuis 2012. Une étude rigoureuse et indépendante doit être entreprise afin de comparer les coûts, avantages et inconvénients entre cet avant-projet et un autre qui associerait Palais ducal et Palais du Gouvernement. En évitant tout risque d'aléas en phase chantier et toute solution technique complexe de cuvelage, la balance pencherait

sans doute vers la deuxième solution. On pourrait peut-être perdre un peu de temps à court terme mais pour ensuite « aller vite »... dans la bonne direction.

L'avenir du Musée lorrain n'est pas un enjeu purement nancéo-nancéen et ne doit pas être décidé en dehors de la démarche de « co-construction » sans cesse avancée comme nouvelle méthode d'action par le maire de Nancy et président de la métropole, Mathieu Klein. Un véritable débat public doit être entrepris sur ce sujet comme sur d'autres.

Que pensent d'ailleurs les représentant·e·s élu·e·s de la liste Nancy Écologie Citoyenne qui ont voté pour le nouvel avant-projet, alors que leur chef de file, Laurent Watrin, s'exprimant dans une interview à propos de « démocratie coopérative » affirmait que « sur le chantier du Musée lorrain, il y aurait par exemple tout à revoir » (*Lorraine Actu*, 20 décembre 20

